

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER
SAINT-GERVAIS/BRAZZA DU LUNDI 5 DECEMBRE 2016**

L'Assemblée de quartier s'est réunie le lundi 5 décembre 2016, à 19 heures, au Silex.

Étaient présents :

Guy FEREZ	Maire d'Auxerre
Guy PARIS	1er Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
Maud NAVARRE	Élue référente en charge du quartier
Philippe ANDRE	Président du Conseil de quartier
Bernadette GODARD	Représentante à la Commission des quartiers
Claude CHARDINOUX	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Sophie BILLON	Suppléante à la Commission de quartiers
Hugues LOUIS	Suppléant au Comité Consultatif de la Circulation
Valérie ANTIER	Membre du Conseil de quartier
Marie-Hélène PICARD	Membre du Conseil de quartier
Isabelle KEKAMPOB	Membre du Conseil de quartier

Excusés :

Marc GUILLEMAIN	Élu en charge du quartier
Andrew WALKDEN	Membre du Conseil

Et 37 habitants.

Ordre du jour :

- 1 - Communication de Guy PARIS
- 2 - Présentation des travaux du Conseil de quartier
- 3 - Communication de Monsieur le Maire
- 4 - Échanges avec les habitants
- 5 - Élection du Conseil de quartier

1 - Communication de Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie les membres du Conseil de quartier et les habitants de leur présence à cette Assemblée. Il tient aussi à saluer l'ensemble des services techniques de la Ville dont quelques responsables sont présents. Il annonce l'ordre du jour de l'Assemblée de quartier. Les sujets majeurs qui seront abordés en 2017 :

Le plan local d'urbanisme : Guy Paris explicite ce document, qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme ainsi que les règles d'aménagement et d'utilisation des sols qui lui incombent. Il a fait l'objet d'une révision. Cette révision du PLU a mené à l'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement et de développement durable, qui fixe la stratégie à appliquer sur l'ensemble de la Ville d'Auxerre et a été validé par le Conseil Municipal.

Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, un diagnostic a été établi qui a mis en évidence les différentes réalisations de la Ville en 12 ans.

Guy Paris informe l'Assemblée que la particularité d'Auxerre est d'avoir en plus du Plan Local d'Urbanisme, un plan de sauvegarde du centre ville qui concerne tout l'intra-muros. Ce plan de sauvegarde du centre ville, qui peut être parfois contraignant, assure la préservation du patrimoine de la Ville.

Dans le cadre du PADD, une réflexion a été menée sur le devenir des friches industrielles se situant dans le centre ville ou en périphérie de la Ville. Ces friches représentent un grand intérêt pour des aménagements urbains. Après des réunions publiques, certains secteurs ont été réhabilités (friche des Montardoins ou encore Porte de Paris : logements, résidence seniors, espace dédié aux cars ...) et d'autres font encore l'objet d'une concertation avec les habitants (place des Cordeliers, Halle de la Sernam ...). Il indique aussi que certains projets peuvent être portés par les Conseils de quartiers.

« Zéro phyto » : Guy Paris informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, la loi « zéro phyto » sera à appliquer pour les collectivités et pour les particuliers à compter de 2019. Cette loi contribue aussi au développement durable. La Ville d'Auxerre a une politique volontariste de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette démarche modifie le travail des agents de la Ville. En conclusion, il rappelle que cette démarche est collective, que tous les habitants doivent apporter leur contribution et qu'elle peut faire l'objet de débats dans les Conseils de quartiers. De ces échanges peuvent émerger de bonnes idées.

Charte démocratie de proximité : C'est une Assemblée électorale. Il rappelle un point de la charte qui stipule qu'un conseiller ne peut pas rester au delà de 6 ans ce qui permet ainsi un renouvellement des membres.

La parole est donnée à Philippe André, président du Conseil de quartier.

2 - Présentation des travaux du Conseil de quartier

Le Président du Conseil de quartier, Philippe André, invite Bernadette Godard et Sophie Billon à présenter les animations de l'année, actions et activités du Conseil de quartier.

Bernadette Godard énumère les différentes animations proposées par le Conseil de quartier en 2016 et remercie les services techniques de la Ville qui ont apporté une aide logistique.

Sophie Billon fait un bilan des différentes réalisations du Conseil de quartier pour les deux années écoulées.

Le président du Conseil de quartier, Philippe André, après un retour sur ces 14 années de présidence au sein du Conseil de quartier, remercie l'ensemble des services de la Ville, les élus, les conseillers et les habitants.

3 - Communication de M. le Maire

Avant de passer aux dossiers du quotidien, Guy Ferez fait état de toutes les réalisations passées, en cours et à venir sur le quartier . Il indique que le quartier Saint-Gervais /Brazza est amené à évoluer. C'est un quartier en constante mutation, notamment avec le projet du port de plaisance, la Halle de la Sernam, la maison des étudiants, l'école du numérique ...

4 - Échanges avec les habitants

Sujet	Question et commentaire	Éléments de réponse
Plan Local d'Urbanisme	Une habitante est inquiète sur les projets de construction sur le quartier, crainte d'être entourée par des immeubles.	Le Maire rappelle que le PLU est en révision, qu'il sera vigilant face à cette inquiétude mais qu'il ne faut pas oublier qu'il faut loger de nombreux habitants.
Demande de bornes	Un habitant demande des bornes à eau pour les places de camping.	Le Maire indique que les bornes sont prévues dans le cadre de l'aménagement du port.
Rue Bourgotte Rue Krüger	Les chaussées de ces deux rues sont en mauvais état. Pourraient-elles faire partie du programme de réfection voirie 2017 ?	Le Maire répond que le diagnostic voirie de la Ville est en cours. A voir si elles peuvent être inscrites dans le calendrier.
Rue Thomas-Ancel/ Rue de Brazza	Problème de stationnement, de circulation, de visibilité dans ces deux rues et aux abords de l'école. Est il possible de prévoir des barrières pour sécuriser les piétons et ralentir la circulation ?	Le Maire préconise de regarder l'ensemble des demandes et de voir ce qui peut être mis en place pour améliorer la situation.
École Brazza	Depuis l'installation de l'interphone dans le cadre du plan « vigipirate », les parents attendent sur le trottoir et empiètent sur la chaussée, sans compter le stationnement anarchique. Serait-il possible que la Police passe de manière plus régulière ?	Le Maire prend note et informe que le problème sera signalé aux services techniques de la Ville.
Avenue Jean-Jaurès	Le stationnement à cheval sur le trottoir et la chaussée présente un caractère dangereux.	Philippe André prend la parole et explique que le Conseil de quartier a essayé de trouver un compromis afin que piétons et automobilistes cohabitent. Il indique que le stationnement à cheval permettait de faire ralentir les automobilistes.
Avenue Jean-Jaurès	Lorsque l'avenue a été refaite, certains passages piétons ont été déplacés. Par contre l'éclairage ne l'a pas été et on aperçoit les piétons au dernier moment.	Le Maire demande aux services techniques de la Ville d'étudier et de rectifier ce problème.
Rue de Laborde	Un autocar stationne en permanence dans cette rue et tous les matins, l'autocar en partant réveille les riverains.	Le Maire conçoit que cet état de fait soit fort désagréable mais que l'environnement sonore n'est que très peu réglementé.
Rue de l'Ocrerie	Une habitante attire l'attention sur les épaves de péniches se trouvant sur la berge de l'Yonne et souhaiterait que certains arbres soient coupés afin de profiter de la vue sur les monuments d'Auxerre.	Le Maire répond que les épaves de péniches se trouvent être dans un terrain privé et qu'il est difficile pour la Ville d'intervenir. Le Maire indique qu'il a sollicité à plusieurs reprises les services de l'État afin que des mesures soient prises pour enlever ces épaves.

(suite)		Concernant les arbres, il indique que le problème sera solutionné en même temps que le retrait des épaves de péniches. Mais il souligne le fait que les arbres font aussi le charme de ce quartier.
Rue Simon-Chenard	Mauvaise visibilité due à un panneau publicitaire et au stationnement d'une voiture.	Le Maire va demander aux services techniques de vérifier et de faire le nécessaire.
Les voies cyclables	<p>Beaucoup de chose ont été faites pour le « vélo en ville » ces dernières années, ce qui est une bonne chose. Mais l'habitant tient à signaler qu'il existe cependant des points dangereux pour la circulation en vélo.</p> <p>Il souhaiterait savoir quels sont les projets sur le parc Roscoff : Nuits métisses, Boîtes à livres ?</p>	<p>Le Maire indique qu'il reste des points à développer pour ce projet. Le réseau vélo à vocation européenne continue à évoluer dans notre région avec différentes étapes notamment Champs-sur-Yonne, Augy, Auxerre, Monéteau ...</p> <p>Le programme est en cours et reste à confirmer.</p> <p>Une habitante informe qu'une boîte à livres sera installée dans la Ville.</p>

5 - Élection du Conseil de quartier

Philippe André, Claude Chardinoux, Marie-Hélène Picard, Bernadette Godard et Andrew Walkden sont des membres sortants.
Guy Paris fait appel à candidatures.

Sophie Billon, Isabelle Kekampob, Valérie Antier, Patrick Laurin, Hugues Louis se représentent.
3 personnes font acte de candidatures.

8 candidats s'étant présentés, il n'y a pas lieu de procéder à un vote.

Nouvelle composition du Conseil de quartier :

Sophie Billon,
Isabelle Kekampob,
Valérie Antier,
Delphine Engelvin,
Jean-Pierre Wilzius,
Denis Hersant,
Patrick Laurin,
Hugues Louis.

L'Assemblée est levée à 20h52.

Guy Paris clôture la réunion et propose de partager le verre de l'amitié.

Le Maire,

Guy FEREZ.